

MAGOTTE (*Joseph-Jacques-Louis*), Directeur général honoraire au Ministère des Colonies (Molenbeek Saint Jean, 30.7.1884 - Bruxelles, 11.1.1957). Epoux de Gillion, Lucile.

Docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles, J. Magotte commença une carrière administrative le 19 décembre 1905 au Ministère des Finances (Douanes et Accises). Le 30 mars 1910, il obtint sa mise en disponibilité pour entrer dans la magistrature du Congo belge. Substitut du procureur du Roi, puis procureur du Roi suppléant à N'iaugara, il fut nommé procureur du Roi près le tribunal de première instance à Buta le 15 novembre 1917. Il fut promu substitut du procureur général à Boma, le 5 octobre 1922, désigné en qualité de conseiller suppléant de la Cour d'appel de Léopoldville le 25 juin 1926 et enfin nommé substitut du procureur général à Elisabethville le 9 novembre 1926. A sa demande, il fut mis à la retraite anticipée, après 15 ans de services effectifs, le 20 décembre 1928.

Au cours de son séjour à la Colonie, J. Magotte avait été nommé chef de bureau le 31 décembre 1919 et sous-directeur le 15 août 1923, dans les cadres du Ministère des Finances.

Le 20 décembre 1928, il était transféré au Ministère des Colonies en qualité de sous-directeur. Il fut nommé directeur le 24 juin 1931, ayant en charge la 1^{re} direction (affaires indigènes) de la 2^e direction générale.

En 1935, le ministre Tschoffen l'envoya en mission à Léopoldville à l'effet de réorganiser la direction générale des affaires indigènes et de la main-d'œuvre.

Durant la deuxième guerre mondiale, J. Magotte eut la responsabilité de diriger la 2^e direction générale (affaires indigènes, cultes et enseignement) lorsqu'il fut demandé au titulaire de ce service général, M. De Jonghe, d'exercer les fonctions de secrétaire général du département fonctionnant dans la métropole. A la suite des mesures prises par l'occupant à l'égard de M. De Jonghe, J. Magotte fut appelé à remplir lui-même, du 2 au 14 juin 1944, l'intérim du secrétaire général.

Le 1^{er} juillet 1945, il fut promu directeur général et à ce titre désigné pour diriger la 2^e direction générale, fonctions qu'il cumula, à partir du 30 avril 1947, avec celles de conseiller juridique du Ministère des Colonies. Il fut admis à la pension le 30 juillet 1949.

J. Magotte fut professeur à l'Ecole Coloniale, conseiller juridique du Fonds de bien-être indigène et délégué du Gouvernement de la Colonie auprès de la Société « Colomines ».

On doit à J. Magotte diverses études importantes : Les circonscriptions indigènes (*Les Nouvelles - Corpus juris belgici - droit colonial*, T. III, p. 407, Bruxelles-Larcier, 1938) et Les Centres extra-coutumiers (*Ibid.*, T. III, p. 493). — Les circonscriptions indigènes (Imprimerie Winandy, Dison - Verviers, 1934). — Les Centres extra-coutumiers (même imprimerie, 1938). — Les juridictions indigènes (même imprimerie, 1939).

J. Magotte était porteur des distinctions honorifiques suivantes : Commandeur de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne. — Croix civique de 1^e classe et Etoile de Service du Congo en or avec deux raies.

Novembre 1972.

† J. Vanhove.